

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres :

En exercice 27
Présents 26
Votants 27
Quorum 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20260402-DCM_2026_04_15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2026

L'an deux mille vingt six

Le : 02 avril

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André GACHET, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2026

PRESENTS André GACHET, Sébastien DE ARAUJO, Florence PICHON, Alain RENE, Martine MEILLIER, Quentin ROURE, Isabelle ELVINGER, Philippe BERLANDE, Pierre GACHET, Jérôme ARCELIN, Corine JEAY, Hubert GODARD, Fabienne GIBASSIER, Annabelle BOURGIN, Marjorie COMBE, Jennifer CAPEL, Anna Paola ROYON, Magali ROUCHON, Jean-Baptiste CHAMBEFORT, Julien LOUAT, Laurent BRUYERE, Sandrine GRANGER, Christelle MELI, Grégoire GRANGER, Laetitia PAYET, Nicolas LOPEZ.

ABSENT : Jean-Philippe PELLEGRIN.

POUVOIR : Jean-Philippe PELLEGRIN à Grégoire GRANGER.

SECRETAIRE : Corine JEAY.

Délibération n°2026 04 15

OBJET : COMMISSION DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP) – ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1411-5, D 1411-4 et D 1411-5,

Considérant que la commission de délégation de service public est composée, outre le maire, président, ou son représentant, de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus en son sein par le conseil municipal, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel,

Vu l'article 2121-21 du code général des collectivités territoriales selon lequel le conseil municipal peut choisir de ne pas recourir au scrutin secret, en cas d'accord unanime contraire,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Considérant que les listes suivantes ont été déposées :

Liste n°1 :

Membres titulaires :

Isabelle ELVINGER

Hubert GODARD

Philippe BERLANDE

Alain RENE

Fabienne GIBASSIER

Membres suppléants :

Quentin ROURE

Pierre GACHET

Sébastien DE ARAUJO

Martine MEILLIER

Jean-Baptiste CHAMBEFORT

Liste n°2 :

Laurent BRUYERE

Grégoire GRANGER

Christelle MELI

Sandrine GRANGER

Jean-Philippe PELLEGRIN

Liste n°3

Laëtitia PAYET ✓

Nicolas LOPEZ

Martine MEILLIER

Florence PICHON

Grégoire GRANGER

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de voter à main levée :

27 voix pour la liste n°01

05 voix pour la liste n°02

02 voix pour la liste n°03

- désigne les membres de la commission délégation de service public (CDSP), pour le mandat en cours:

- membres titulaires :

Isabelle ELVINGER
Hubert GODARD
Philippe BERLANDE
Alain RENE
Fabienne GIBASSIER

- membres suppléants :

Quentin ROURE
Pierre GACHET
Sébastien DE ARAUJO
Martine MEILLIER
Jean-Baptiste CHAMBEFORT

Suivent les signatures,
Copie certifiée conforme,
Saint-Romain-le-Puy, le 08 avril 2026

Le maire,
André GACHET



Le secrétaire de séance,
Corine JEAY



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le : 14.04.2026
Publié ou Notifié
le : 14.04.2026